



Note

DATE	OBJET
03/03/2019	CALENDRIER DECHETS VERTS
A L'ATTENTION de : Communes de la CCLO	
<p>La campagne 2020 de ramassage des déchets verts de 6 mois se fera sur les 2 périodes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• du 13/04/2020 au 31/07/2020 ;• et du 31/08/2020 au 13/11/2020. <p>Les modalités de ramassage n'ont pas changé. Les déchets verts doivent être présentés dans :</p> <ul style="list-style-type: none">• Des bacs roulants conformes aux normes en vigueur (Afnor NF EN 840 1-6) avec prises et ayant une capacité de 120 à 240 litres maximum ;• Des sacs en matière biodégradable en vente à la CCLO (poids maximum de 25 kg) ;• En fagots liés avec de la ficelle biodégradables pour les tailles de haies, coupes d'arbustes et les branchages. Ceux-ci doivent avoir une longueur maximale de 1,20 m, de diamètre de branchage inférieur à 10 cm et ne pas dépasser 25 kg. <p>Il sera ramassé par foyer et par jour de ramassage, un maximum de 4 contenants (bacs, sacs et/ou fagots) limité à 480 litres.</p> <p>Les grosses quantités de déchets de jardin ou tailles volumineuses doivent être déposées dans les déchetteries du SMDO.</p> <p>Tous les autres types de récipients sont proscrits et notamment les poubelles rondes 80 litres, lessiveuses et autres bidons de toute sorte.</p>	

Le Président

Jean-Claude COMBOMONT
Vice-Président

Alain BRAILLON

